

# DÉCLARATION DE MANIFESTATIONS PUBLIQUES

SAISON 2024 - 2025

Toute occupation publique ou occupation des infrastructures municipales nécessite une autorisation de la mairie. Pour cela, vous devez remplir ce formulaire de réservation qui sera instruit par les services compétents et soumis à validation des élus.

*Retour de la demande sous 6 semaines obligatoirement avant la manifestation. Tous les événements doivent être notifiés lors des campagnes de recensements réalisées par le service de la vie associative.*

## MANIFESTATION

Tournoi	Compétition	Stage	Soirée
Gala, spectacle	Vide Grenier	Autres, préciser	

Intitulé :

Date(s) souhaitée(s) :

Horaires :

## ORGANISATEUR

Nom de l'association / du club :

Organisme :

Référent de la manifestations :

Adresse / Code postal :

Commune :

Téléphone :

Courriel :

## CARACTÉRISTIQUES DE LA MANIFESTATION

Nombre de personnes attendues :

Nombre de personnes de l'organisation :

Nom du responsable présent :

Téléphone :

*oui non*

Ouverture d'une buvette, demande de débit de boissons (dans la limite de 5 demandes par an) :

*oui non*

Demande d'arrêté de circulation ou interdiction de stationner :

Si oui, adresse / rue / voie bloquée :

L'installation du matériel est demandée pour le :

Le rangement sera effectué par l'organisateur le :

## LIEU SOUHAITÉ

### 1. SITES SPORTIFS

#### STADE GALINIER

Plateau polyvalent	Terrain 1	Vestiaires Majau
Dojo 1 ou 3	Terrain 2	Vestiaires Ladoumègue
Dojo P.Saes	Terrain 3	Vestiaires Honneur
Salle Gym F.Clodion	Terrain 4	Vestiaires Tennis
Tennis couverts	Terrain 5	Boulodrome
Biston	Piste d'athlétisme	Club-House

#### STADE DAUGÈRE

Terrain 1  
Terrain 2  
Terrain de beach  
Plateau polyvalent  
Vestiaires intérieurs  
Vestiaires extérieurs

#### STADE ARC-EN-CIEL

Plateau polyvalent  
Terrain synthétique  
Vestiaires intérieurs  
Vestiaires extérieurs

### BESOIN EN MATÉRIEL *(sous réserve de disponibilité)*

<b>Matériel utilisé</b>	<b>Quantité</b>	<b>Puissance électrique nécessaire</b>
→ Tables rectangulaires 60X180cm		
→ Bancs		
→ Chaises		
→ Bennes ou containers		
→ Coffrets électriques 380 ou 220 vlt		fournir la liste des appareils + puissance souhaitée
→ Barnums + lestes		
→ Grilles		

Merci de préciser sur un plan le lieu de livraison du matériel, l'implantation de vos installations (buvette\*, coffrets électriques, tracages terrains...). Nous ne pourrions transmettre votre demande aux services concernés en l'absence de ces informations.

\* Formulaire de demande de débit de boissons à renseigner et retourner au service.  
Rappel : 5 autorisations maximum /an et /association.

## 2. SALLES MUNICIPALES DÉJÀ ÉQUIPÉES DE MOBILIER (CHAISES, TABLES)

Chais du Grand Darnal  
(120 personnes)

Villaboiss  
(30 personnes)

Espace Culturel Treulon  
(425 places assises  
et 1 000 places debout)

Maison des Associations  
Salle A    Salle B    Salle C  
Salle D    Salle E

Orangerie  
(250 personnes)

Salle du Tasta  
(120 personnes)

*Ces salles sont équipées de tables et de chaises.*

Afin d'adapter les coffrets capables de répondre à vos besoins, merci de nous indiquer le nombre d'appareils que vous souhaitez raccorder ainsi que leur puissance électrique (ex : 3 cafetières, 2 frigos, 1 sono...)

<b>Matériel demandé</b>	<b>Quantités</b>	<b>Puissance électrique nécessaire</b>

### BESOINS EN MATÉRIEL *(sous réserve de disponibilité)*

<b>Matériel demandé</b>	<b>Quantités</b>	<b>Lieu et implantation souhaités</b>
----> Tables rectangles 60X180cm		
----> Bancs		
----> Chaises		
----> Coffrets électriques 380 ou 220 vlt		

### CONTACTS

#### RECEPTION MATÉRIEL

Nom du responsable présent :

Téléphone :

S'engage à : > veiller à ce que le matériel soit nettoyé et remis au même endroit qu'à la livraison.  
> informer la ville de toute dégradation ou perte de matériel.

Fait à :

Le :

Nom, Prénom :

Signature :